



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°18 DU SAMEDI 16/12/2023

Réunion du 11 décembre 2023

- Désignations : Léo DUSSUD - 07 82 64 63 66
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : MEYER Jrad - 06 65 32 27 52
- Validations rapports : CHALABI Tahar - 06 62 58 38 19

INFO AUX CLUBS

- Pour joindre un arbitre :
 - Aller sur le site du District de la Loire de Football
 - Onglet « ARBITRAGE »
 - Prendre « Documents arbitres »
 - Choisir : listing arbitre Loire 2023 – 2024....réactualisé au 10/11/23
- Suite aux FIA d'octobre et novembre, 43 nouveaux arbitres ont foulés les pelouses ligériennes, pour leur 1^{er} match, chacun accompagné par un arbitre confirmé.

INDISPONIBILITES

- M. MATHIEU Evan : 1 mois à compter du 10 décembre. Certificat médical, prompt rétablissement.
- M. MICHAELIAN Oscar : le 16 décembre.
- M. DUGELET Tom : du 14 janvier au 25 février
- M. BEURRIER Dylan : du 18 décembre au 1er janvier

CHANGEMENT ADRESSE MAIL

- M. ELEKA Aaron : aaron.eleka@etu.univ-st-etienne.fr

PERIODE HIVERNALE

En période hivernale et pour éviter de vous déplacer pour rien, merci de faire la démarche d'appeler les clubs pour vérifier la bonne tenue de la rencontre.

COURRIERS ENVOYES

- M. LOISY Sylvain : rapport accompagnement de CHAUVE Tristan.
- M. LOISY Sylvain : rapport accompagnement de PALEAU Morgan
- M. PATOUX Steve : rapport accompagnement de BELLAKHDAR Selim

A NOTER

Lorsque vous allez arbitrer à Val d'Aix, merci de vérifier l'adresse du stade sur votre désignation et de mettre sur votre GPS pour Vézelin sur Loire (ex. St Paul de Vézelin). NE PAS PRENDRE L'ITINERAIRE QUI VOUS ENVOIE A NOLLIEUX..

Les arbitres annulant leur accompagnement à la dernière minute, sans justificatif valable, seront distraits de désignation le weekend suivant, afin de réaliser l'accompagnement. L'arbitre fera l'objet d'une sanction, un malus au classement, pour ne pas avoir assuré une désignation.

INFOS

Pensez à prendre en photo la composition des équipes pouvant être utile suite à un dysfonctionnement de la FMI.

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

JUSTIFICATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ARBITRES DU 09/09/23 ET DU 11/11/23

A tous les arbitres absents aux Assemblées Générales du 9 septembre et du 11 novembre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/KZiC8T5MgqGy8ZVH8>

JUSTIFICATION STAGE DES ASSISTANTS DU 17/11/23

A tous les arbitres assistants absents au rassemblement du 17 novembre 2023 : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/xunrLZaCEzcpSfsR8>

JUSTIFICATION STAGE DES ARBITRES FUTSAL DU 09/10/23

A tous les arbitres futsal absents au rassemblement du 9 octobre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/YPD6Uj37ixotPP479>

INFORMATIONS DU CDTA

- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**

- **Rappel des règlements** :

* **En Coupe de la Loire Jeunes** : en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

=====

NOTES AUX ARBITRES

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.